

Gouvernement du Québec

Décret 167-96, 7 février 1996

CONCERNANT monsieur Philippe Vaillancourt, sous-ministre associé, chargé du Secrétariat au développement des régions

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du Premier ministre:

QUE la nomination de monsieur Philippe Vaillancourt comme sous-ministre associé au ministère des Ressources naturelles, chargé du Secrétariat au développement des régions, prenne effet le 1^{er} avril 1996.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

25036

Gouvernement du Québec

Décret 168-96, 7 février 1996

CONCERNANT la nomination de sous-ministres adjoints au ministère des Ressources naturelles, affectés au Secrétariat au développement des régions

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du Premier ministre:

QUE les personnes suivantes, occupant actuellement un poste de secrétaire adjoint au Développement des régions au ministère du Conseil exécutif, soient nommées sous-ministres adjoints au ministère des Ressources naturelles, affectées au Secrétariat au développement des régions, sous l'autorité du sous-ministre associé à ce ministère chargé de ce Secrétariat:

- madame France Boucher;
- monsieur Simon Chabot;
- monsieur Paul André David;
- monsieur Robert De Nobile;
- monsieur Gérald Durocher;
- monsieur Bernard Dussault;
- madame Diane Gaudet;
- monsieur Pierre Gauthier;
- monsieur Jean-Paul Gendron;
- monsieur Jean-Pierre Nepveu;
- monsieur Yvon Richer;
- monsieur Claude Rioux;
- monsieur Robert Sauvé;
- monsieur Jacques Tremblay;
- monsieur Jean-Guy Tremblay;

QUE chacune des personnes ci-dessus énumérées demeure assujettie aux conditions d'emploi qui lui sont applicables et qu'elles soient modifiées en conséquence;

QUE le présent décret prenne effet le 1^{er} avril 1996.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

25037

Gouvernement du Québec

Décret 169-96, 7 février 1996

CONCERNANT la nomination de monsieur Armand Leblond comme sous-ministre adjoint au ministère des Ressources naturelles, affecté au Secrétariat aux affaires autochtones

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du Premier ministre:

QUE monsieur Armand Leblond, secrétaire adjoint aux Affaires autochtones au ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère des Ressources naturelles, affecté au Secrétariat aux affaires autochtones, sous l'autorité du sous-ministre associé à ce ministère chargé de ce Secrétariat, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter des présentes;

QUE le décret 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'applique à monsieur Armand Leblond.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

25038

Gouvernement du Québec

Décret 170-96, 7 février 1996

CONCERNANT la composition de la délégation du Québec à la Conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui se tiendra à Ottawa les 8 et 9 février 1996

ATTENDU QUE les ministres des Finances se réuniront à Ottawa les 8 et 9 février 1996;